

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents : 1

Date convocation :  
Le 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le mardi 4 octobre à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

**N°2022\_D29 : Délibération portant désignation d'un coordonnateur de l'enquête de recensement pour 2023.**

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

**Secrétaire de séance :**

TONON Yannick, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire explique au conseil la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement pour 2023 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment le titre V ;

Vu le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population ;

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population ;

Après en avoir délibéré :

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents

De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement : Mme BORDE Marie (agent administratif de la commune).

Fait à Boissezon le 4 octobre 2022,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture  
Le 4 octobre 2022

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
Municipal.